

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), a déclaré le 1<sup>er</sup> avril 2011, avoir cédé sur le marché de blocs, le 24 mars 2011, 944.102 actions Maroc Leasing, au cours unitaire de 550 dh, franchissant directement à la baisse les seuils de participation de 33,33%, 20%, 10 % et 5 %, dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la CDG détient :

- directement, aucune action Maroc Leasing
- indirectement, 416.695 actions Maroc Leasing, soit 15,01%, à travers sa filiale Massira Capital Management.

La CDG n'envisage plus de siéger au Conseil d'administration de la société Maroc Leasing.

**Contact CDVM :**

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières